

COMITÉ ÉDITORIAL

Presses universitaires de Franche-Comté Les Cahiers de la MSHE Ledoux

Directeur de collection : Philippe Barral
Contact : marie.gillet@mshe.univ-fcomte.fr



CORPS DU TEXTE

- Le **style d'écriture** à utiliser pour l'ensemble de l'article est Palatino, Normal en taille 10, justifié.
- **Interligne** simple.
- Ne pas sauter de lignes entre les **paragrophes**. Alinéa d'1 cm au début de chaque paragraphe.
- Les **citations** détachées du texte apparaissent sous la forme suivante : Palatino, Italique, Normal, taille 9, retrait 1 cm pour l'ensemble de la citation.
- Pas de **pagination**.

TITRES ET SOUS-TITRES

- Le **titre de l'article** doit figurer en Palatino, Gras, taille 12 et être centré en haut de page.
- Le **nom de l'auteur** apparaît en dessous du titre en Palatino, Normal, taille 10, centré. Il est suivi de son institution, son adresse et son e-mail.
- Utiliser la numérotation suivante pour les **sous-titres** :

I. Gras

1. Gras, Italique, retrait 1 cm

a. Normal, Italique, retrait 1 cm

NOTES DE BAS-DE-PAGE

- Il faut choisir une numérotation continue.

BIBLIOGRAPHIE

- Les **renvois bibliographiques** dans le texte seront à présenter comme suit :
(Auteur, année, page(s) citée(s))
Exemple : (Durand, 2006, p. 24)
- Les **références bibliographiques** sont à présenter en fin d'article selon l'ordre et la typologie suivants : NOM et prénom de l'auteur, année, « Titre de l'article », *Titre de l'ouvrage ou de la revue*, Lieu, Editeur, page(s).

Exemples :

DURAND Jean, 2006, *Le sel, l'eau et la forêt*, Paris, Gallimard.

DURAND Jean, 2006, « Le sel, l'eau et la forêt », *Bulletin des sciences historiques*, n° 24, Paris, p. 25-34.

DURAND Jean, 2006 « Le sel, l'eau et la forêt », in LEFEVRE E. (dir.), *Le sel*, Actes du colloque des amis du sel, Paris, 2004. Paris, ed. CNRS, p. 25-36.

- Pour les **références déjà citées**, utiliser *op.cit.* à la place du titre de l'ouvrage ou *ibid.* en remplacement de la référence complète (auteur, titre...).

ILLUSTRATIONS

- Les illustrations (graphiques, photographies, tableaux, schémas...) sont à **numéroter de 1 à n**. Elles seront appelées dans le texte sous la forme «(fig. 1)». La liste des légendes sera placée à la fin de l'article, à la suite de la bibliographie. Les légendes devront mentionner la source complète de l'illustration (titre, organisme, cote, auteur du cliché...) afin de pouvoir effectuer une demande d'autorisation de reproduction.
- Elles seront publiées en **noir et blanc** à l'exception des photographies qui peuvent être envoyées en **couleur** (format CMJN). Les éditeurs se chargent de sélectionner un ensemble représentatif de photographies qui seront regroupées dans un cahier central.
- Les illustrations sont à envoyer à part (ne pas les intégrer dans le texte) avec leur n° de 1 à n comme nom de fichier. Format : **TIFF ou JPEG**, définition des images entre 300 et 600 dpi selon le format de l'image (**300 dpi** pour une largeur de 15 cm).
- Chaque illustration doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de publication auprès de la personne ou de l'organisme détenteur. Nous avons par conséquent, besoin des **sources complètes de chaque illustration** (organisme détenteur, cote, auteur des clichés, date...).

NOTES SUR L'AUTEUR

- Chaque auteur doit préparer une note en fin d'article indiquant son titre et/ou son statut, son organisme, les recherches en cours, ses dernières publications (8 à 10 lignes suffisent). Ces notes seront rassemblées en fin d'ouvrage pour présenter les auteurs.